

NON à une ferme verticale sous la place du marché

Une production hors-sol

- La culture hors-sol s'appuie très fortement sur des technologies et des techniques gourmandes en énergie: LEDs, Internet des objets, informatique, voire intelligence artificielle, contrôle de l'alimentation, de la température, de l'humidité, ...
- L'hydroponie remplace la culture sur substrat naturel (terre ou autre) : les racines des plantes baignent dans un flux contrôlé d'eau portant les substances nutritives.
- La **bioponie** est une particularité de l'hydroponie : l'eau transporte des nutriments naturels.
- L'Europe n'accorde pas le label « BIO » à la bioponie.

Une culture sans soleil

- La lumière est composée de différentes « couleurs » : spectre allant des ultra-violets à l'infrarouge.
- Du bleu au rouge, la lumière active la photosynthèse qui produit l'énergie nécessaire à la croissance de la plante et la morphogénèse, c'està-dire le développement des organes de la plante.
- L'intensité des rayonnements varie suivant les saisons (10 fois plus puissants en été qu'en hiver en région tempérée).
- Pour reproduire la lumière naturelle, et ses variations saisonnières, on a recours aux LEDs dont on module le spectre lumineux.





Le talon d'Achille : l'énergie !

- En système « indoor », l'énergie nécessaire est électrique ; indispensable pour l'éclairage, mais tout autant pour l'alimentation des plantes, le contrôle du climat, la déshumidification de l'air et le refroidissement des LEDs afin de maintenir une température optimale constante.
- La consommation d'énergie est 3 à 4 fois plus forte, comparée, à surface équivalente, à une culture en serre sans contrôle de l'environnement, et plus de 10 fois, comparée à une culture en plein champ.

Une culture peu écologique! Pour une consommation locale, comparaison de l'empreinte carbone de 3 types de culture (kg de CO2 par kg de laitue) 3 - Culture en serre, 2 - Culture en ferme verticale, 1 - Culture maraîchère à longue distance, hors lumière naturelle. empreinte du transport, en environnement contrôlé, seulement lumière artificielle 3300 km en moyenne éclairage et techniques AEC (circuit court) (circuit court) 0,4 kg de CO2 par kg de laitue 0,7 kg de CO2 par kg de laitue 5,5 kg de CO2 par kg de laitue CO2 CO2 D'après une étude du Collège d'Agriculture de AEC = Agriculture en Environnement Contrôlé Cornell University, New-York State

L'agriculture « indoor », voulue « en circuit court » (Point « 2 » de l'image), émet 8 fois plus de CO₂ qu'une agriculture en « circuit long » (Point « 1 » de l'image).



NON à une ferme verticale sous la place du marché

Le projet de la mairie

- La municipalité veut imposer un projet de ferme urbaine au sous-sol de la place du marché.
- Il n'y a pas de plan sérieux de faisabilité, pas de mesure d'impact.
- Il n'y a pas d'équilibre financier prouvé pour les fermes urbaines.
- Une délégation à un opérateur privé est envisagée, sur plus de 12 ans.

Un projet inadapté pour la place du marché

- La place du marché est au cœur de la ville : il faut y créer des activités favorables au commerce.
- L'utilisation du sous-sol doit être décidée en même temps que celle de la surface.
- L'utilisation du sous-sol doit apporter un service aux Vésigondins.
- Nous devons favoriser le maraîchage de la plaine de Montesson, pas le concurrencer.

Des alternatives existent

- De nombreuses autres utilisations du sous-sol sont envisageables : activités sportives, culturelles, musicales, ou parking additionnel.
- Elles peuvent être conjuguées.
- L'utilisation du sous-sol doit être coordonnée avec l'aménagement de la place du marché, de la rue Thiers et de la place de l'église.

Mobilisons nous!

- Ne nous laissons pas imposer un projet mal pensé.
- La municipalité doit mettre en œuvre un vrai dialogue pour coconstruire un projet alternatif.
- Puis organiser un référendum local pour que les Vésigondins tranchent entre une ferme urbaine et le projet alternatif.

Donnez votre avis: questionnaire



Pour communiquer avec les associations, utilisez : <u>5associationsduvesinet@gmail.com</u>

